maux, peut être aussi bien déterminé *a priori* dans le squelette d'un animal par la profondeur des fosses qui logent ces muscles, et l'élévation des éminences auxquelles ils vont s'implanter, que peut l'être le genre de nourriture d'un animal par la forme de ses dents et le mode d'articulation de sa mâchoire inférieure.

Des trois muscles qui rapprochent la mâchoire inférieure, deux, en raison de leurs attaches, lui font en outre opérer des mouvemens de latéralité et d'arrière en avant. — L'écartement ou l'abaissement de la mâchoire inférieure, ainsi que son mouvement d'avant en arrière, sont produits par un muscle de chaque côté.

Les muscles destinés à faire opérer les mouvemens latéraux à la mâchoire inférieure sont les plus développés dans les herbivores, et. parmi ceux-ci, dans ceux surtout qui paraissent, comme le cheval, l'âne et le mulet, devoir principalement se nourrir de grains.

Dans les carnivores, ce sont les muscles rapprocheurs qui présentent le plus grand développement.

5° *Muscles de l'extrémité postérieure du tronc.* — Sous ce titre, nous comprenons : 1° les muscles des organes génitaux du mâle et de la femelle, dont nous renvoyons l'énoncé à celui de l'appareil dont ils font partie; 2° les muscles de la queue : deux de ces muscles élèvent le coccix, deux autres l'abaissent; deux autres enfin, dont un de chaque côté, font opérer à cette partie des mouvemens latéraux.

6° *Muscles des membres.*

*Muscles des membres antérieurs.* — On les divise en muscles de l'épaule, muscles du bras, muscles de l'avant-bras et muscles du pied.

*a*) *Muscles de l'épaule.* — Ces muscles, dont l'analogie avec ceux de la croupe est aussi frappante que celle qui existe entre le scapulum et l'os des iles, sont destinés aux mouvemens que le bras peut exécuter en tous sens sur l'épaule, mouvemens dont l'étendue peut être mesurée *a priori* par la longueur de l'épaule, et l'intensité par l'obliquité de ce rayon.

Dans le bœuf, brièveté de l'épaule, condition défavorable à l'étendue des mouvemens, mais obliquité très-grande de cette région et du bras, condition de force; ainsi, force et lenteur dans les mouvemens du bœuf; force et agilité, voilà ce qui caractérise tous les mouvemens du cheval.

*b*) *Muscles du bras.* — Ces muscles, au nombre de 8, sont destinés aux mouvemens d'extension et de flexion de l'avant-bras sur le bras. — Des deux fléchisseurs, l'un paraît, en raison de sa structure très-tendineuse, principalement destiné à maintenir le bras et l'avant-bras dans une demi-flexion, à la manière d'un gros ligament dont les fibres musculaires très-courtes ont simplement pour usage d'augmenter la tension. Les extenseurs, dont le grand développement est aussi en rapport avec la station quadrupède, occupent l'intervalle triangulaire formé par l'omoplate et l'humérus.

A mesure que les membres antérieurs deviennent moins indispensables à la sustentation du tronc, les muscles extérieurs diminuent de volume. — Et dans l'homme, chez lequel les membres supérieurs ont une autre destination, ces muscles sont à leur minimum de développement.

*c*) *Muscles de l'avant-bras.* — Ils forment deux régions : l'antérieure comprend 4 muscles, dont deux étendent le canon, et deux autres le pied; la région postérieure se compose de 5; 3 fléchissent le canon et les deux autres le pied. Tous ces muscles, dont on apprécie le grand développement et la force, par la largeur de l'avant-bras à son extrémité supérieure, se terminent inférieurement par des tendons, dont le glissement sur des poulies de renvoi favorise l'action des puissances auxquelles ils font continuité.

*d*) *Muscles du pied, pris dans une acception générale.* — Les muscles du pied, au nombre de 4, sont tellement grêles, et leur étude offre si peu d'importance, que nous n'en eussions pas même fait mention si leur titre n'eût pas dû nous conduire tout naturellement à dire un mot sur la disposition si admirable des appareils ligamenteux et tendineux propres à cette région du membre, dont l'agencement réunit tout à la fois tant de souplesse et tant de solidité.

Parmi les ligamens, les uns placés sur le côté des articulations maintiennent les os dans leurs rapports mutuels, sans gêner en rien les mouvemens alternatifs d'opposition qu'ils doivent exécuter les uns sur les autres; les autres, appliqués sur la face postérieure de ces mêmes os, et étendus de l'un à l'autre, suivant l'axe du membre, depuis le genou jusqu'au petit sésamoïde inclusivement, forment une succession de soupentes (que l'on me passe ce mot) qui supportent constamment la plus grande partie du poids du corps. A ces ligamens formant déjà un appareil de suspension d'une très-grande force, s'ajoutent les tendons fléchisseurs dont le volume, beaucoup plus considérable que celui des extenseurs, indique bien évidemment que ces organes ne sont pas seulement destinés à transmettre l'action musculaire à la partie qui doit être mise en mouvement, mais qu'ils ont encore, et surtout pour usage essentiel, d'augmenter la somme de résistance que doit présenter l'appareil de suspension sur lequel le corps fait son principal appui. Indépendamment de cet appareil qui existe également, mais avec quelques modifications, dans le bœuf et le mouton, on trouve dans l'espace interdigité de ces animaux, des ligamens qui préviennent un trop grand écartement des doigts.

*Muscles des membres postérieurs.* — Ces muscles, généralement plus volumineux et plus favorisés sous le rapport de l'insertion, que ceux des membres antérieurs avec lesquels ils ont du reste de nombreuses analogies, peuvent être divisés en muscles du bassin, muscles de la cuisse, muscles de la jambe et muscles du pied.

Qu'indiquent ces conditions de force plus développées dans ces muscles, si ce n'est cette spécialité d'action des membres postérieurs dont nous avons déjà fait mention, en examinant comparativement la charpente osseuse dans les deux bipèdes?

*a*) *Muscles du bassin ou de la croupe.* — Cette région, qui correspond à l'épaule, com-